



Invitation presse

Accréditation obligatoire

Paris célèbre avec les Parisiens la nouvelle année 2023 sur les Champs-Élysées

31 décembre 2022 à 22h00

A l'occasion du passage à la nouvelle année 2023, la Ville de Paris offrira aux Parisiennes et aux Parisiens un spectacle son et lumière festif sur la plus belle avenue du monde, à partir de 22h00.

Déroulé :

22h00-23h59 : Bande-son et animations lumières sur l'Arc de Triomphe

23h59-00h00 : Projection sur l'Arc de Triomphe du compte à rebours accompagné d'effets pyrotechniques

00h00-00h09 : Spectacle pyrotechnique

Accréditation préalable obligatoire avant le vendredi 30 décembre 12h.

Un espace est dédié à la presse « images », sur les Champs-Élysées. Les modalités d'accès vous seront envoyées après validation de votre accréditation.

Un badge vous sera remis dès votre arrivée sur place, sur présentation de la confirmation d'accréditation, de votre carte de presse 2022 et d'une pièce d'identité. Ce badge vous sera indispensable pour circuler dans le dispositif de sécurité.

Pour le stationnement des cars SNG, les demandes doivent être envoyées à presse@paris.fr avant le vendredi 30 décembre 12h. Attention, emplacements limités. Une autorisation de stationnement sera nécessaire pour accéder à la zone.

Informations importantes :

BFMTV et BFM Paris Ile-de-France bénéficient de l'exclusivité des droits de retransmission en direct.

Par ailleurs, les caméras doivent être autonomes et aucun câblage n'est possible dans la zone de l'évènement. Pour des raisons de sécurité, l'accès des SNG se fera entre 18h30 et 19h30. Le départ des véhicules se fera sur décision de la Préfecture de Police, soit entre 1h et 3h du matin. Le lieu de stationnement sera communiqué ultérieurement.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr